



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/12/11

Reçu en Préfecture le : 21/12/11
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 décembre 2011
D-2011/702

Aujourd'hui 19 décembre 2011, à 10h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Suspension de la séance à 12h45 - Reprise de la séance à 13h50

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Anne BREZILLON (présente à partir de 15h00), M. Michel DUCHENE (présent à partir de 14h45 et jusqu'à 15h20)

Excusés :

Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Béatrice DESAIGUES

Suivi pluriannuel des investissements de la Ville - Mise en oeuvre de la gestion en AP-CP dans les secteurs de l'éducation et de la petite enfance. Décision. Autorisation.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses investissements, la ville a l'ambition d'allouer une partie significative de ses moyens aux opérations de restructuration et de création des équipements scolaires et de la petite enfance.

Ces opérations s'étalant sur plusieurs exercices, et pour ne pas mobiliser inutilement sur un seul exercice budgétaire les ressources nécessaires à ces programmes, il vous est proposé d'opter dans ces secteurs pour une gestion en Autorisations de programme – Crédits de paiement en application de l'article 2311-3 du CGCT.

Conformément à cet article, les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

- L'autorisation de programme proposée au vote au titre du Patrimoine des écoles pourrait financer les opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Coût prévisionnel
Restructuration de l'école Henri IV – phase étude et travaux	2 048 356,00
Restructuration de l'école A Thomas Phase - phases étude MO et travaux	1 161 836,00
Ecole Balguerie - restructuration tranche 2	223 000,00
Construction du GS Bassins à flots 1 Chartrons - phases étude MO et travaux	9 976 838,00
Construction du GS Bassins à flots 2 Bacalan - phase étude programme	100 000,00
Ecole Bernard Adour restructuration restauration scolaire - phase travaux	220 000,00
Elémentaire Condorcet restructuration partielle - phase étude préalable	115 100,00
GS Saint Bruno rénovation- phase travaux	200 000,00
Elémentaire Paul Lapie - phase études préalables	25 000,00
Maternelle Naujac, agrandissement - phase études préalables	45 000,00

L'Autorisation de programme afférente à ces opérations s'établirait alors à 24 571 657 euros avec un calendrier de Crédits de paiement associé tel que :

CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016
4 051 491,00	9 723 999,80	7 799 382,20	2 541 805,00	454 979,00

- L'autorisation de programme proposée au vote au titre du Patrimoine de la Petite enfance pourrait financer les opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Coût prévisionnel
Création de la crèche Albert Thomas Phase étude MO et travaux	2 949 397,00
Agrandissement de la crèche du Grand Parc - phase études préalables	150 000,00
Construction d'une crèche rue Détrois - phase étude MO	347 972,00
Crèche Gaspard Philippe - restructuration partielle – phase travaux	300 000,00
Crèche Bassins à flots 1 Chartrons - phases étude MO et travaux	2 494 210,00

L'Autorisation de programme afférente à ces opérations s'établirait alors à 6 241 579 euros avec un calendrier de Crédits de paiement associé tel que :

CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015
1 200 800,00	2 451 229,00	1 793 896,00	795 654,00

Conformément aux dispositions réglementaires, le suivi de ces Autorisations sera retracé dans les documents budgétaires à l'annexe correspondante et toute modification dans leur volume sera soumise au vote de l'Assemblée municipale.

Vu l'article Article R2311-9, et compte tenu de l'intérêt de la mise en œuvre de la gestion AP/CP pour le suivi pluriannuel du programme de construction, rénovation des équipements des secteurs Education et Petite enfance, je vous remercie de bien vouloir voter les AP proposées dans le cadre du Budget 2012 ainsi que les CP correspondants pour le même exercice.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN